



Alma, le 19 décembre 2017

VOL. XLIV, no 5

Mot de la présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Le «Proulx-Noël» est passé plus tôt cette année pour vous livrer son cadeau... L'implantation obligatoire et unilatérale des contenus d'éducation à la sexualité à tous les élèves sur onze niveaux scolaires, et ce, dès le mois de septembre prochain ! Nous reconnaissons la valeur de ces notions à l'école, c'est plutôt la façon de faire cavalière qui est désolante. Le ministre s'entête à ne pas saisir les occasions pour valoriser les enseignantEs. Nous savons qu'il y aura des ressources et de la formation, mais considérant le court délai pour y arriver, plusieurs questionnements demeurent.... Un de celui-ci et non le moindre : «Que devrais-je retrancher de mon temps d'enseignement des cours obligatoires à la grille-matières ?» et «Que devrais-je amputer pour faire place à ces nouvelles activités ?»

Le gouvernement introduit l'enseignement de nouveaux contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), d'éducation à la sexualité et leur mise en œuvre ajoute encore une responsabilité supplémentaire sur la tâche des enseignantEs. Le ministre prend-il en considération l'augmentation de celle-ci ??? Il faut réaliser que plusieurs enseignantEs sont en détresse dans le milieu et que la tâche ainsi que la composition des classes est nettement problématique. Vous avez sans doute vu passer les données de l'Institut de la statistique concernant le retard salarial pour les enseignants québécois... Rien pour aider la pénurie ! Cela n'encourage certainement pas la relève à faire carrière en enseignement. On ne se demande plus sur le dos de qui le gouvernement fait ses profits, profits qui servent d'ailleurs à la baisse de la taxation scolaire !!! C'est à ne rien y comprendre, si ce n'est que le gouvernement est clairement en mode séduction. Il nous faudra donc tout faire afin que les différents partis se prononcent et se compromettent car notre négociation arrivera immédiatement après les élections.

On doit donc se préparer pour les élections ainsi que pour la négociation, mais avant tout, vivons sereinement notre temps des fêtes. Profitez-en pour vous détendre, vous amuser, vous entourer de gens de votre famille et amis. Bref, mon conseil :« Décrochez ! ». Vous n'en serez que plus en forme à votre retour. Je profite du moment pour vous souhaiter, au nom du Conseil exécutif syndical :

Un très joyeux Noël et une bonne année 2018 !

Pascale Juneau 

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean

Tél.: (418) 662-7692 - Téléc.: (418) 662-1437

www.selac.ca



Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR)

Les travaux d'élaboration du PEVR de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean sont bel et bien débutés. La Loi sur l'instruction publique prévoit que la Commission scolaire doit élaborer son premier PEVR afin de remplacer l'actuel Plan stratégique dès le 1^{er} juillet 2018. Plusieurs intervenants seront consultés à différentes tables. Pour ce qui est du personnel enseignant, en plus des consultations prévues dans les écoles, une représentation de 9 enseignantEs siège sur le comité mixte où l'on retrouve également du personnel professionnel et de soutien.

Le comité de travail devra :

1. Établir le profil de sortie de l'élève de demain.
2. Établir la vision, la mission et les valeurs.
3. Analyser la situation de la Commission scolaire en fonction des portraits des écoles, des centres.
4. Cibler les enjeux, des orientations, des axes et des objectifs.

Les représentants du personnel enseignant proviennent de tous les ordres d'enseignement et de tous les secteurs :

Précolaire :	Mme Annie Simard, St-Antoine
Primaire sud (EHDA) :	Mme Sonya Lachance, St-Bruno
Primaire centre :	Mme Mireille Côté, Albert-Naud
Primaire nord :	Mme Bianca Noël, Maria
Secondaire sud :	M. Éric Paradis, Curé-Hébert
Secondaire centre :	Mme Marise Mailloux, Camille-Lavoie
Secondaire nord :	Mme Marie-Josée Lépine, Jean-Gauthier
Formation professionnelle :	Mme Manon Larouche, Pavillon Bégin
Formation générale adulte :	M. Pier-Charles Boily, PFE



Nomination

Nouveau responsable local

Le Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ) est fier de vous annoncer que monsieur Éric Paradis de l'école Curé-Hébert se joint à monsieur Joël Gagné en tant que responsable local du Fonds de solidarité FTQ.

Si vous désirez obtenir des informations sur le Fonds ou y adhérer, n'hésitez pas à communiquer avec eux : joel.gagne@selac.ca eparadis20293@votrerl.com

Surveillez l'horaire de la tournée de certaines écoles qui vous sera transmis par l'intermédiaire de votre délégué dès le mois de janvier 2018





Comme le veut la tradition
à l'occasion de la nouvelle année,
nous offrons nos vœux à :

- Pascale Juneau: Un tour du Lac-St-Jean plutôt qu'un tour du Québec.
- Joël Gagné : Une convention locale signée avant la fin de l'année scolaire 2017-2018.
- Gina Cloutier : Que ton nouveau statut de grand-mère te permette d'amplifier ton rire déjà contagieux.
- Christine Lapensée: Un ordinateur qui tiendra le rythme du nombre de procès-verbaux que tu dois produire.
- Julie Martel : Que tu sortes gagnante de ta bataille contre le gaspillage sous toutes ses formes.
- Guillaume Beaupré : Que peut-on souhaiter de plus à celui qui possède déjà femme, enfants et une nouvelle maison en banlieue.
- Paul Grenon : Une année 2018 un peu plus calme que 2017... du moins des projets de moins grande envergure.
- Dany Simard : Que ton intégrité, ton franc-parler et ton sens de la justice te permettent de continuer à conseiller et accompagner les membres de notre organisation.
- Nos membres : La valorisation de votre profession et un ministre qui casse sa tirelire.
- Nos délégués : Que votre implication dans votre rôle vous permette de récolter toute la gratitude que vous méritez.
- Nos enseignantEs à statut précaire : Du travail, du travail, du travail ... et la fin de la pénurie.





*À l'approche du temps des fêtes,
période privilégiée de célébrations
et de réjouissances,
votre Conseil exécutif syndical tient à vous
offrir ses meilleurs vœux de santé et de paix.*

*Puisse la nouvelle année voir la réalisation
de vos projets les plus chers
et vous apporter tout le succès que vous
pouvez escompter.*

*Il nous fera plaisir de vous servir à compter
du lundi 8 janvier 2018.*

*D'ici là, nous vous souhaitons de vivre avec
vos proches beaucoup de moments
chaleureux qui seront autant d'occasions
satisfaisantes de repos
et de ressourcements.*

Joyeuses fêtes !

